



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/2
15 novembre 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-deuxième réunion
Montréal, 29 novembre – 3 décembre 2010

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Introduction

1. Ce document rend compte des activités du Secrétariat depuis la 61^e réunion du Comité exécutif.

Avis concernant les décisions de la 61^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 61^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/58), contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 61^e réunion et il a été affiché sur le site Web et l'intranet du Fonds multilatéral. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet, aux retards dans la mise en oeuvre et aux retards dans la proposition de tranches annuelles ont été communiquées à 66 pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 61^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, au Secrétariat de l'ozone et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux et il a été publié sur le site Web et l'intranet du Fonds multilatéral.

Décisions exigeant certaines mesures de la part du Président du Comité exécutif, du Secrétariat et/ou des agences d'exécution

3. Conformément à la décision 61/50 et en tenant compte des délibérations tenues et des décisions prises à la 61^e réunion, le Secrétariat a finalisé le rapport du Comité exécutif à l'intention de la 22^e Réunion des Parties au Protocole de Montréal qui a eu lieu en novembre 2010. Le rapport, disponible dans les six langues des Nations Unies, a été remis au Secrétariat de l'ozone pour transmission à la Réunion des Parties.

Arriérés de contributions de la Fédération de Russie

4. À l'issue de la 61^e réunion, le Secrétariat a eu des échanges de correspondance avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement de la Fédération de Russie au sujet des arriérés de contributions de la Fédération de Russie au Fonds multilatéral. Néanmoins, il n'a pas été possible d'organiser une rencontre des intervenants concernés en marge de la 22^e Réunion des Parties. En octobre 2010, le Secrétariat a appris par un courrier électronique de M. Vasiliev, le coordonateur des accords sur l'ozone et conseiller au département de la coopération internationale (ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement) de la Fédération de Russie, que le ministère des Finances (MINFIN) examinerait la documentation pertinente et mènerait des négociations nationales pour préparer une position concertée. Par la suite, le MINFIN participerait à la rencontre proposée par le Comité exécutif "pour amorcer des discussions sur les moyens et conditions en vue de résoudre le problème des arriérés de contributions de la Fédération de Russie." Cette rencontre pourrait se tenir en marge de la 31^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Dans le même courrier, M. Vasiliev soulignait que le ministère de l'Environnement avait reçu une lettre officielle du MINFIN et qu'il s'agissait de la première lettre dans laquelle le ministère des Finances mentionnait la nécessité de résoudre ce problème.

5. À la demande de la délégation de la Fédération de Russie, le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone et l'administrateur principal des affaires économiques du Secrétariat du Fonds ont rencontré M. Ivanov, directeur du département de la coopération internationale et M. Vasiliev en marge de la 45^e réunion du Comité d'application pour discuter de la question des arriérés de contributions au Fonds multilatéral. De plus, afin de faciliter des progrès en vue de la rencontre qui devrait avoir lieu durant la 31^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée en 2011, l'administrateur principal pour les affaires administratives et la gestion du Fonds ainsi que le Trésorier du Fonds ont rencontré les représentants des ministères de l'Environnement et des Affaires étrangères durant la 22^e Réunion des

Parties afin de leur remettre copies des documents officiels, demandés par M. Vasiliev dans son courrier du 10 octobre, et qui régissent les procédures et conditions de versement des contributions au Fonds multilatéral, ainsi que les documents établissant les obligations de paiement de la Fédération de Russie.

6. Un rapport sur la question des arriérés de contributions de la Fédération de Russie a été inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/22/8, le rapport du Comité exécutif à la 22e Réunion des Parties et dans la présentation du rapport mentionné ci-dessus par le Président à cette réunion.

Examen des tâches préparatoires à la 62^e réunion

7. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 62^e réunion.

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

8. Pour préparer le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/4, le Secrétariat a examiné les soldes engagés de projets achevés détenus par les agences ainsi que tous coûts d'appui des agences, associés aux fonds qui restent de ces projets achevés. Le document contient le calcul du montant total des ressources à la disposition du Comité exécutif pour des approbations à la 62^e réunion (172 352 696 \$US en date du 29 octobre 2010).

Plans d'activités de 2010-2014 et retards dans la présentation des tranches annuelles

9. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/5 et Add.1 contiennent l'examen par le Secrétariat de l'état de la mise en œuvre du plan d'activités de 2010-2014 compte tenu des propositions soumises à la 62^e réunion, de l'allocation dans les plans d'activités de 2010-2014 et des approbations octroyées aux 60^e et 61^e réunions. Le document traite aussi des activités qui ne concernent pas les HCFC et il examine dans quelle mesure les activités visant les HCFC dépassent le budget résiduel de la période triennale courante de 2009-2011 et de la période de planification de 2010-2014.

État de la mise en œuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal

10. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/6 et Add.1 contiennent une mise à jour sur l'état de conformité des pays visés à l'article 5 assujettis aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Il fournit de l'information sur les pays visés à l'article 5 qui font l'objet de décisions des Parties et de recommandations du Comité d'application en matière de conformité; des données sur la mise en œuvre des programmes de pays, incluant une analyse sectorielle des données sur la consommation de SAO; des informations sur les projets avec des retards de mise en œuvre et les projets pour lesquels des rapports de situation additionnels sont requis. Le document a été remis au Secrétariat de l'ozone pour transmission à la 45^e réunion du Comité d'application dans le cadre de la procédure de non-conformité au Protocole de Montréal.

Modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2011-2013 (décision 59/5)

11. Conformément à la décision 59/5, le Secrétariat a préparé un modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile pour la période triennale 2011-2013 afin de guider la préparation du plan d'activités du Fonds multilatéral. D'après les résultats du modèle, aucun financement additionnel n'est requis pour permettre aux pays visés à l'article 5 de respecter les objectifs d'élimination de 2010 du Protocole de Montréal. Le modèle propose l'élimination de 185,9 tonnes PAO de bromure de méthyle

pour respecter la mesure de contrôle de 2015. Le document indique aussi les volumes de SAO à éliminer qui, à l'exclusion des HCFC, devront être financés d'ici la fin de 2010 et durant la période triennale 2011-2013 et il présente une valeur de référence pour les HCFC, évaluée à 33 800 tonnes PAO, à partir des données fournies aux termes de l'article 7 et de l'étude des prévisions sur la consommation de HCFC.

Mise en œuvre du programme

Surveillance et mise en œuvre : rapport global d'achèvement des projets de 2010

12. Les documents UNEP/OzL./Pro/ExCom/62/8 et Add.1 présentent un rapport global d'achèvement des projets (RAP) qui analyse l'ensemble des résultats des 17 projets d'investissement et des 60 projets ne portant pas sur des investissements, soumis par les agences bilatérales et les agences d'exécution depuis la 59^e réunion, en novembre 2009. On attend encore 22 RAP pour des projets d'investissement et 110 pour des projets ne portant pas sur des investissements. Les leçons tirées des RAP sont résumées dans une annexe au document. Aucun RAP n'a été exigé pour les projets des accords pluriannuels car il n'existe aucun modèle en place pour ces accords.

Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

13. Le document UNEP/OzL./Pro/ExCom/62/9 contient l'examen et les observations du Secrétariat sur les rapports périodiques sur la mise en œuvre des projets, comportant des exigences particulières pour la remise des rapports incluses dans les accords pluriannuels correspondants. Le document contient aussi un rapport périodique sur le projet mondial mis en œuvre par le PNUD pour évaluer le rôle du formiate de méthyle comme agent de gonflage dans la fabrication de mousse de polyuréthane et une évaluation des progrès réalisés dans les huit projets de refroidisseurs, avec des modalités de cofinancement approuvées à la 47^e ou à la 48^e réunion, conformément à la décision 59/8.

Examen des projets

Examen des propositions de projet

14. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL./Pro/ExCom/62/10 qui contient un aperçu des propositions et les statistiques transmises par les agences d'exécution et les agences bilatérales pour de nouveaux PGEH, des tranches d'accords pluriannuels approuvés ainsi que divers projets et activités, au montant total de 740 710 665 \$US incluant les coûts d'appui des agences le cas échéant. Les propositions incluent : 17 PGEH pour des pays à faible volume de consommation (PFV) et 9 PGEH pour des pays à fort volume de consommation; des plans sectoriels d'élimination des HCFC (en dehors d'un PGEH complet) pour la Chine, la République dominicaine, les Philippines, le Soudan et la Turquie; des projets d'investissement autonomes pour l'élimination des HCFC dans 11 pays; 8 projets de démonstration sur les HCFC dans 2 pays; des projets pilotes sur la destruction des SAO dans 3 pays; des activités d'élimination des CFC dans un pays; 27 renouvellements de projets de renforcement des institutions; des activités découlant des amendements aux programmes de travail des 4 agences; les dépenses de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale; et le Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE.

15. À l'issue de l'examen par le Secrétariat, 33 projets et activités, au montant total de 4 350 761 \$US incluant les coûts d'appui des agences, sont recommandés pour approbation globale; 83 projets et activités, au montant total de 691 084 067 \$US incluant les coûts d'appui des agences, sont transmis au Comité exécutif pour examen individuel et 26 projets et activités, au montant total de 19 649 044 \$US incluant les coûts d'appui des agences, ont été retirés par les agences concernées. Trois projets, au

montant total de 1 704 100 \$US, n'ont pas été soumis à l'examen du Comité exécutif en raison des questions d'orientation recensées durant l'examen des projets.

16. Plusieurs questions ont été soulevées durant le processus d'examen des projets et sont traitées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/10, à savoir : la description de l'équipement de base dans les plans sectoriels d'élimination; le choix de technologies de substitution inflammables pour remplacer les HCFC; le choix d'une seule technologie de remplacement pour toutes les entreprises incluses dans un plan d'élimination sectoriel. Le Secrétariat a identifié aussi plusieurs questions d'orientation dont : des propositions de projet comportant des questions d'orientation qui n'ont pas été soumises à la 62^e réunion; des demandes de préparation de projets pour des activités de destruction des SAO dans des PFV; une consommation de HCFC supérieure aux 10 pour cent de la valeur de base; l'élimination accélérée des HCFC après 2020 dans des PFV et l'augmentation du financement des PGEH; des niveaux élevés de consommation déclarée de HCFC dans les PGEH proposés pour des PFV; l'ordre de priorité des PGEH; le seuil coût-efficacité pour le sous-secteur des mousses isolantes rigides dans la réfrigération; le sous-secteur de l'assemblage des équipements de réfrigération en plus des secteurs de la fabrication et de l'entretien; et le financement des projets de renforcement des institutions comme élément d'un PGEH.

Coûts différentiels associés à la modernisation de l'équipement nécessaire à la fabrication des échangeurs de chaleur (décision 61/45)

17. Pour donner suite à la décision 61/45 c), le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/55 sur le montant des coûts différentiels associés à la modernisation de l'équipement nécessaire à la fabrication des échangeurs de chaleur à tubes à ailettes pour examen par le Comité exécutif.

Comptes du Fonds multilatéral

18. Le Secrétariat a examiné le document sur les comptes finaux du Fonds multilatéral pour 2009, préparé par le Trésorier, ainsi que les comptes de 2009 du Secrétariat et mis en lumière les changements apportés depuis la présentation des comptes provisoires à la 61^e réunion. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/58 contient aussi de l'information sur l'audit du PNUE pour la période biennale 2008-2009. Le Comité des commissaires aux comptes a effectué une vérification des états financiers du PNUE, incluant un examen général des systèmes financiers et des instruments de contrôle internes, de l'administration et de la gestion de l'exploitation des Fonds du PNUE, dont le Fonds multilatéral. Le rapprochement des comptes du Fonds multilatéral est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/59.

Budgets révisés de 2011 et 2012 et budget du Fonds multilatéral proposé pour 2013

19. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/61 contient une révision du budget de 2011 pour présenter les coûts d'exploitation du Secrétariat au même niveau que ceux approuvés pour 2010 et il présente le budget proposé pour 2013 afin de couvrir les coûts de personnel pour cette année.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

20. Parmi les documents présentés pour examen à la 62^e réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;

- État des contributions et décaissements (en collaboration avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Plans d'activités de 2010-2014 et retards dans la proposition des tranches annuelles;
- État de la mise en oeuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2011-2013 (décision 59/5);
- Rapport global d'achèvement des projets de 2010;
- Rapport sur la mise en oeuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail de 2010 du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (4 documents);
- Observations sur le budget du Programme d'aide à la conformité (PAC) pour 2011;
- Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2011;
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 62^e réunion (36 documents);
- Coûts différentiels associés à la modernisation de l'équipement nécessaire à la fabrication des échangeurs de chaleur (décision 61/45)
- Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décision 59/45);
- Comptes finaux de 2009 (en collaboration avec le Trésorier);
- Rapprochement des comptes (décisions 59/50);
- Observations sur les propositions du Trésorier concernant l'accord conclu entre le PNUE agissant en qualité de trésorier du Fonds multilatéral et le Comité exécutif; et
- Budgets révisés de 2011 et 2012 et budget du Fonds multilatéral proposé pour 2013.

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Beijing, Chine (13 au 19 septembre)

21. Le Chef du Secrétariat a assisté à la réunion marquant la Journée internationale de l'ozone à Beijing le 16 septembre et à l'atelier sur le plan de gestion de l'élimination des HCFC qui s'est tenu le 17 septembre 2010. Elle s'est adressée aussi à la réunion conjointe des réseaux des administrateurs des SAO de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique et de l'Asie du Sud qui a eu lieu à Beijing du 18 au 20 septembre 2010 et elle a présenté un exposé sur le rôle de la Chine au sein du Fonds multilatéral et sur les plus récentes décisions du Comité exécutif.

Genève, Suisse (26 septembre au 2 octobre)

22. Avec le conseil de gestion du PNUE, les directeurs régionaux et autres chefs des secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement, le Chef du Secrétariat a participé à la retraite de l'équipe de direction exécutive du PNUE du 30 septembre au 1^{er} octobre 2010 à Genève.

Bangkok, Thaïlande (novembre 2010)

23. Le Chef du Secrétariat et d'autres employés de haut niveau ont participé à la vingt-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal à Bangkok, du 8 au 12 novembre. Un administrateur principal de la gestion des projets a également participé à la 45^e réunion du Comité d'application.

Missions entreprises par d'autres membres du personnel du Secrétariat

Beijing, Chine (27-30 juillet 2010)

24. Un administrateur principal de la gestion des projets s'est rendu à Beijing pour des discussions sur la préparation et la planification du PGEH de la Chine et pour mieux connaître les enjeux liés aux HCFC dans les secteurs de la réfrigération en Chine.

Washington, États-Unis d'Amérique (15-18 novembre 2010)

25. L'administrateur principal des affaires économiques participera à la 39^e réunion du conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui aura lieu du 16 au 18 novembre 2010.

Contributions aux réunions de réseaux régionaux et autres réunions pertinentes

26. Le Secrétariat a fourni un exposé complet sur les récentes décisions du Comité exécutif et les exigences dans la communication des données au DTIE PNUE pour les réunions de réseaux suivantes :

- Réunion conjointe des administrateurs des SAO du réseau de l'Asie du Sud-est et du Pacifique et du réseau de l'Asie du Sud, à Beijing, Chine, du 18 au 20 septembre 2010;
- Réunion principale des administrateurs des SAO du réseau de l'Asie occidentale et réunion des coordinateurs sur les changements climatiques de l'Asie occidentale, à Jeddah, Arabie saoudite, les 19 et 21 septembre 2010;
- 14^e réunion conjointe des administrateurs de l'ozone des réseaux de l'Afrique anglophone et francophone à Abidjan, Côte d'Ivoire, du 27 au 30 septembre 2010;
- Réunion conjointe des administrateurs de l'ozone des réseaux de l'Amérique latine et des Caraïbes à Mexico du 6 au 8 octobre 2010.

Réunion de coordination inter-agences

27. Une réunion de coordination inter-agences s'est tenue le 23 septembre 2010 afin de discuter des questions résultant de l'examen des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) et des plans d'élimination sectoriels, soumis pour examen par le Comité exécutif lors de sa 62^e réunion. Les participants incluaient des membres du personnel du Secrétariat, des représentants des quatre agences multilatérales d'exécution et d'une agence bilatérale (Allemagne). Les discussions lors de cette réunion ont permis de clarifier plusieurs questions, ce qui facilitera la préparation des PGEH pour les prochaines réunions. En plus de la réunion officielle, les agences et le Secrétariat ont eu des discussions bilatérales les 22 et 24 septembre.

Recrutement

28. Le recrutement pour le poste d'administrateur principal, surveillance et évaluation est finalisé avec l'entrée en fonction de Mme Angelica Domato au poste d'administrateur principal, surveillance et évaluation, le 25 octobre 2010. Le poste vacant d'administrateur principal des programmes, de grade P5, a été affiché sur le portail des carrières des Nations Unies, INSPIRA, et l'annonce du poste vacant est

parue le 21 octobre 2010. Le lien pour les postes vacants sur le site <http://www.un.org/fr/employment/> conduit à l'avis de poste vacant.

Préparation de la 62^e réunion du Comité exécutif

29. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 62^e réunion du Comité exécutif au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, Canada, du 29 novembre au 3 décembre 2010. Des lettres d'invitation et les mots de passe pour accéder aux documents de conférence sur l'intranet ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la vingt deuxième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales.

Activités d'information

30. Le rapport de la 61^e réunion du Comité exécutif en langues arabe, anglaise, française et espagnole ainsi qu'un résumé préparé après la réunion ont été publiés sur le site Web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org).

31. Le site de la 62^e réunion a été créé sur l'intranet du Fonds multilatéral; il contient les documents en langues arabe, anglaise, française et espagnole, ainsi que les informations pratiques pour la 62^e réunion. Tous les documents pour distribution générale ont aussi été placés sur le site Web public.

43. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les directives opérationnelles pour la 62^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de juillet 2010;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date de juillet 2010;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de juillet;
- Plans d'élimination et projets en date de juillet 2010;
- Plans de gestion de l'élimination des HCFC, en date de juillet 2010.